



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

15 Septembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

15 Septembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET :

**Désignation des membres à
la
Commission communale
des impôts directs**

Pour : 20
Contre : 5
Abstention : 1

Transmise en sous-préfecture
le / /2020

Publiée le : / /2020

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille vingt, le lundi 28 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Laure CHENU, Rodolphe WELSCH

Etaient Absents :

M. José AZEVEDO

Etaient Absents-excuses :

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Hervé FRANEL
M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS
M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN
Mme Danièle PAGEARD donne pouvoir à Stéphane LE PECULIER
Mme Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX donne pouvoir à Camille CRONIER

**DESIGNATION DES MEMBRES A LA
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal,

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission communale des impôts directs présidée par le maire adjoint ou par l'adjoint délégué.

Dans la commune de plus de 2000 habitants, la commission est composée :

- Du Maire ou de l'Adjoint délégué, président
- De 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les conditions exigées par le Code Général des Impôts pour être membre d'une C.C.I.D. sont strictes :

- Etre de nationalité française,
- Etre âgé de 25 ans au moins,
- Jouir de ses droits civils,

- Etre contribuable dans la commune, c'est-à-dire inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe foncière, Taxe d'habitation),
- Etre familiarisé avec les circonstances locales,
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.
- Et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune

Par ailleurs, l'article 44 de la loi des finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la Commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes : « 1 agent peut être désigné pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ».

CONSIDERANT l'avis de la Commission Finances en date du 09 septembre 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE AVEC 20 VOIX POUR, 1 ABSTENTION ET 5 VOIX CONTRE

DECIDE DE DESIGNER :

- **8 commissaires titulaires :**

- Marie-Claude VAILLE
- Noëlla COQUELIN
- Muriel MET (agent communal)
- Éric DUCHON
- Joseph VALY
- Jean LEMAÏTRE
- Serge SEMETE
- Stéphane RAYNAL

8 commissaires suppléants :

- Jacqueline GALEAZZI
- Sylvie MAILLIER (agent communal)
- Jean-Paul VAILLE
- Christophe PREYTAL
- Antoine GONZALEZ
- Robert PRUNES
- Agostino MUZZIN
- Philippe VAN ROSSOMME

AUTORISE le Maire à signer tous les actes nécessaires s'y afférant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme



Le Maire,
Mariannick MORVAN

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts
Directs

.....
Date de décision: 28/09/2020

Date de réception de l'accusé 07/10/2020
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 9_78

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200928-9_78-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .10
Finances locales
Divers

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 78 - DELIBERATION DES MEMBRES A LA COMMISSION COMMUNALE
DES IMPOTS DIRECTS.pdf (99_DE-091-219102324-20200928-9_78-
DE-1-1_1.pdf)